

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Imériale et circulation

Les 26 et 27 juin, Saint-Imier sera en fête, succombant, une nouvelle fois, aux charmes de l'Imériale. Pour assurer la parfaite organisation de ce rendez-vous festif, la route cantonale sera fermée ainsi qu'il est d'usage du vendredi 26 juin dès 7h00 au dimanche 28 juin 2026 aux environs de 10h00.

Pour contribuer au succès complet et sans incident de cette manifestation attendue de toute une région, un strict respect de la signalisation routière provisoire mise en place s'impose. D'avance, les automobilistes et autres usagers de la route sont priés de s'y conformer et remerciés de leur compréhension. (cm)



Piscine en plein air

Rappel des tarifs et précisions sur le Pass'Sport

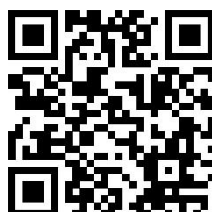
Afin d'éviter tout malentendu concernant les conditions d'accès aux installations sportives imériennes, le Conseil municipal souhaite rappeler les tarifs actuellement en vigueur pour la piscine en plein air ainsi que les modalités liées au Pass'Sport.



L'abonnement de saison pour la piscine en plein air est proposé au prix de CHF 95.– pour les habitants de Saint-Imier et de CHF 100.– pour les personnes domiciliées hors de la commune. Les abonnements peuvent être achetés directement à la piscine, avec un paiement possible par Twint ou en espèces. Le détail des tarifs de la piscine en plein air se trouvent sous le lien suivant : [Piscine en plein air - Commune de Saint-Imier](#)

Il est également possible de se procurer un Pass'Sport auprès du Guichet unique, situé au sein de l'administration communale (Rue Agassiz 4). Celui-ci comprend un abonnement saisonnier à la piscine en plein air ainsi qu'un abonnement saisonnier à la patinoire. Son prix est fixé à CHF 80.– pour les habitants des communes membres d'Erguël Sport, à savoir La Ferrière, Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Villeret, Cormoret, Courtelary, Cortébert, Corgémont et Sonceboz-Sombeval. Pour les personnes domiciliées hors de ces communes partenaires, le tarif s'élève à CHF 110.–.

Enfin, il convient de rappeler que les jeunes jusqu'à 16 ans domiciliés entre La Ferrière et Sonceboz-Sombeval bénéficient d'un accès gratuit à l'ensemble des installations sportives grâce au Pass'Sport. Cette gratuité couvre la piscine en plein air ainsi que la patinoire couverte. (cm)



Secteurs pavés au centre de la localité

La Municipalité de Saint-Imier a confié à l'entreprise Marti Arc Jura SA la tâche de procéder à l'entretien de différents secteurs pavés au centre-ville là où des dégradations ont été constatées. La place du Marché est concernée.

La place du Marché restera fermée au terme de l'Imériale de manière à permettre à l'entreprise d'intervenir dans les meilleures conditions. Les travaux permettront de remettre en place les pavés déchaussés, de supprimer les socles et différents ancrages devenus obsolètes et de sabler l'ensemble de la place afin de solidariser les pavés entre eux.

Ces travaux se dérouleront sur une semaine, à savoir du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet à 13h30. Le marché du mardi 30 juin et du vendredi 3 juillet seront déplacés à la rue du Temple.

La place sera bouclée jusqu'au vendredi 3 juillet en soirée, en raison de l'organisation d'un événement par le Parlement des jeunes, « Ramène ta grillade ». Elle retrouvera son usage ordinaire dès le samedi 4 juillet.

D'autres interventions, plus ponctuelles, auront également lieu ailleurs en ville (rue Saint-Martin, rue d'la Zouc,...) mais, dans ces cas-là, les perturbations du trafic devraient être bien plus réduites.

Le Conseil municipal tient à rappeler que la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier, afin d'éviter tout accident. Il remercie les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension. (cm)

Annulation du marché du vendredi 26 juin

En raison de l'Imériale, qui se déroulera du 26 au 27 juin, le marché hebdomadaire du vendredi 26 juin est annulé. Le Conseil municipal vous remercie d'ores et déjà de votre compréhension. (cm)

Saint-Imier, le 16 juin 2026